

BUREAU DIRECTEUR

Nice, le 11 octobre 2006

Procès-verbal n°03 – Réunion du 2 octobre 2006

Présents :	J.L. BAUDET - Y. BREGATTA - P. MOURIER -
Invités :	C. SCOTTO - JC. CLOAREC - PH. BOULEN - M. HATRET- P.BOURGEAIS

Séance ouverte à 19H15

A la demande des Présidents des Clubs du Muy et Puget sur Argens le Bureau Directeur de la Ligue accueille :

- Melle PERRIN, Présidente du Club de Puget sur Argens
- Melle COMBI, Trésorière du Club de Puget sur Argens
- Mr LACROIX, manager du Club de Puget sur Argens
- Mr SERRA, Président du Club du Muy
- Melle BOUCHOUICHA, licenciée du Club du Muy.

L'objet de la réunion :

- les mutations déposées par ces clubs hors période,
- les possibilités éventuelles d'accueillir les joueuses de clubs voisins n'ayant pas d'équipe dans leur catégorie d'âge.

Après consultation entre les bureaux directeurs du Comité du Var et de la Ligue, il est convenu de mettre en œuvre l'application stricte du règlement en ce qui concerne le niveau régional et de laisser au Comité du Var, sur la gestion de ses compétitions, la possibilité d'avoir une mesure dérogatoire.

Sur les demandes de mutations envisagées et étudiées individuellement le Bureau Directeur de la Ligue tient à rappeler :

1/ qu'il n'a jamais autorisé ou reconnu une « entente » ou « un regroupement temporaire » entre ces deux clubs pour la saison 2006/2007 contrairement aux informations que certains ont fait circuler.

2/ qu'un ou des licenciés quittant un club ne leur offrant pas d'équipe dans leur catégorie doivent muter OBLIGATOIREMENT pour changer de club.

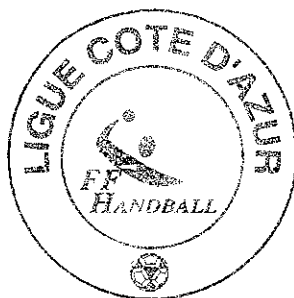
3/ le Bureau Directeur de la Ligue a été informé le 21 septembre 2006 que le club de Draguignan ne présenterait pas d'équipe féminine dans les catégories de 16 ans et plus, libérant de ce fait les joueuses souhaitant poursuivre l'activité.

Les représentants des deux Clubs s'engagent à se mettre en conformité sur les procédures de mutations envisagées.

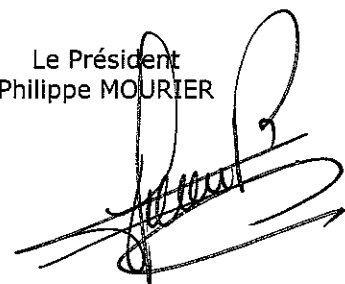
A la demande du Bureau Directeur les Présidents devront adresser un courrier à la FFHB via la Ligue précisant que le courrier envoyé directement par un de leur licencié n'avait pas reçu leur aval.

Séance levée à 21h00 ;

Le Secrétaire Général
Yves BREGATTA



Le Président
Philippe MOURIER



Ligue Côte d'Azur Handball
Le Minotaure - 30, avenue Henri Matisse - 06200 NICE
Tél.: 04 93 72 45 90 - Fax: 04 93 72 45 99
<http://www.handball-ca.org> - e-mail: ligue.cahb@imcn.net

